

# La déclaration de succession

Date	Durée	Tarif	Exécution
A convenir ensemble	6 heures	Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants	En présentiel ou à distance Individuel ou collectif (2 à 6 personnes)

## Les thèmes abordés :

Forfait mobilier	Reprises et récompenses	Evaluation des biens successoraux
Passif déductible	Présomptions fiscales	Rappel fiscal
Donation et testament	Liquidation des droits	Assurance-vie

## Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

## Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Établir une déclaration de succession.
- \* Cerner les difficultés suscitées par des cas particuliers..
- \* Mettre en œuvre les mécanismes complexes.
- \* Appliquer les règles fiscales à la liquidation des droits de succession.
- \* Acquérir les réflexes et sécuriser la liquidation en présence d'un élément d'extranéité.

## Programme

### **L'établissement de la déclaration de succession**

La liquidation des reprises et récompenses  
Détermination de l'actif de succession et du passif déductible  
Le calcul du forfait mobilier  
Le traitement des libéralités entre vifs ou à cause de mort

### **La fiscalité des successions**

Evaluation des biens successoraux  
Les présomptions fiscales  
Les dons non déclarés  
Les biens soumis au droit de retour  
Le logement de la famille  
Les biens exonérés  
La liquidation des droits  
La fiscalité de l'assurance-vie

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### **Avant la formation**

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### **Pendant la formation**

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### **En fin de formation**

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### **A l'issue de la formation**

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émergence par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

*Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois*

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**